



## Régional mixte de gymnastique en équipes 2 et 3 juin 2018

### 1 – Accueil

Le passage à l'accueil est **OBLIGATOIRE** dès votre arrivée ; il aura lieu au gymnase municipal, 51, rue Saint-Michel, là où se déroulera la compétition « Aînées »

Annie et Marie-Rose vous accueilleront et vous donneront la pochette association correspondant à vos réservations (ou non réservations) et tous renseignements complémentaires souhaités

Tous les juges devront se présenter auprès des président (es) de jury qui donneront les badges et les pochettes contenant les tickets de réservation (hébergement et repas)

Isabelle mettra les juges en lien avec les personnes qui ont accepté de fournir un hébergement pour la nuit du samedi au dimanche.

Les entraîneurs auront un badge également afin que sur le plateaux, il n'y ait que des gymnastes et leurs entraîneurs.

A la fin des compétitions, nous vous demanderons de rendre tous les badges et nous les transmettrons à l'organisateur 2019

Il est interdit de prendre des photos sur les plateaux de compétition. Les parents n'ont pas accès à ces plateaux. **Merci de les informer.**

### 2 - Décompte financier

Nous rappelons que tous les frais doivent être réglés **avant le 17 mai, dernier délai.**

A partir de cette date, aucune annulation, ni modification ne seront possibles et aucun remboursement assuré

### 3 – Circulation et stationnement

Vous trouverez, en annexe, le plan de circulation entre les gymnases. Il sera également déposé sur le site du Comité Régional

Des parkings bordent tous les gymnases. Des espaces seront réservés aux bus et mini bus

### 4 – Hébergement des associations

Comme pour les juges, la JAM a fait le maximum pour recenser les hébergements avec lits, et sans lit pour les associations ; elle a fait appel aux communes extérieures à défaut d'avoir pu trouver sur place les équipements que l'on peut trouver facilement en ville.

Les communes extérieures qui nous accueillent : Charquemont, Fessevillers, Goumois (France et Suisse), le Barboux, les Fontenelles, Laviron. Distance maximum 25 kms pour Laviron

Quel que soit le lieu d'hébergement, **il est INTERDIT de fumer**

Les lieux seront remis propres par les hébergeants, il vous appartiendra de les rendre propres

**Un chèque de caution de 300 € devra être déposé à l'accueil.** Il sera rendu si aucune observation n'est faite par les personnes chargées du contrôle.

Le repérage des lieux sera effectué entre 15 h et 17 h ; Rendez-vous à l'accueil JAM, gymnase Municipal. Vous serez accompagné par une personne de la JAM qui vous remettra les clés sur place. Les locaux devront être libérés pour 9 h le dimanche matin.

**Chaque association devra prévoir un référent pour son hébergement**

## 5 – Lieux de compétition

Gymnase municipal 51, rue Saint-Michel	Gymnase du Collège Mont-Miroir Rue du Gymnase	Salle des fêtes/gymnase du Russey Rue Foch
<b>Aînées</b>	<b>Jeunesses</b>	<b>Adultes et Pupilles</b>
Samedi après midi et dimanche matin	Samedi et dimanche matin	Samedi : Pupilles Dimanche : Adultes
<b>Mouvements d'ensemble salle du judo du gymnase du Collège Mont-Miroir</b>		Production fédérale et sol salle spécialisée en face de la salle des fêtes

## 6 – Restauration

**Tous les repas seront pris à la salle des fêtes, située à 100 m du gymnase municipal, rue Saint-Michel (menus sur le site Bourgogne-Franche-Comté fscf)**

Les horaires seront portés dans les pochettes associations et il sera impératif de les respecter pour la bonne organisation, tant sportive, que logistique

Soyez attentifs aux directives données par les personnes qui vous accueilleront sur place

<b>Samedi midi</b>	11 h 40 – 12 h 45 (repas des juges avec plateaux repas compte tenu du temps imparti)
<b>Samedi soir</b>	19 h – 20 h
<b>Petits déjeuners</b>	6 h 45 – 8 h 30
<b>Samedi midi</b>	12 h – 14 h

## 7 – Juges

Tous les juges devaient remplir une fiche individuelle afin de connaître les repas souhaités et un éventuel hébergement.

La JAM a fait le maximum pour loger toutes les personnes qui ont réservé un hébergement, mêmes celles qui ont eu beaucoup de retard dans la transmission de cette fiche.

Des habitants de MAICHE ont répondu à la demande en offrant un lit ; merci d'honorer votre réservation.

Dans leur pochette, les juges trouveront leurs tickets repas, et les renseignements sur la personne qui les hébergera.

## 8 – Déroulement de la manifestation

**Les horaires de compétition sont en ligne, sur le site  
Festival le dimanche après midi sur le stade du Jay à partir de 14 heures  
(programme sur le site)**

**Une petite animation en soirée sera proposée aux associations** au gymnase municipal de 20 h à 21 h 30 avec « Just dance » : concept vidéo avec personnages qui exercent des chorégraphies de danses ; les gyms seront invités à suivre les pas de danse à l'aide d'une projection sur un mur du gymnase.

Thème de la soirée : les années 1980-1990, avec déguisements apportés par les gyms.

## 9 – Festival et temps de partage

Le festival aura lieu sur le stade annexe du complexe sportif du Jay, matérialisé à cet effet.

En cas de pluie, repli au gymnase municipal avec palmarès seulement

Le programme sera porté en ligne sur le site du Comité régional

**Le temps de partage sera consacré à l'association « Comité de Jumelages de la Ville de MAICHE » pour son action en faveur de ONDOUGOU au Mali**, groupes de villages situés en brousse. Le Comité de Jumelages, grâce aux dons qui lui seront remis, permet aux enfants de ces villages scolarisés, d'avoir un repas à la cantine à midi.

Pour cette action, **il est demandé 1 € par gymnaste** ; nous aurions aimé vous demander 1 crayon, ou 1 cahier mais les frais de transport sont tellement élevés qu'ils absorbent une partie de la somme consacrée aux enfants. Par conséquent, les achats sont faits sur place, avec l'aide de personnes relais ; ce qui permet également aux commerçants locaux de travailler.

Un dessin, une pensée pour les enfants qui ne peuvent pas s'épanouir dans les mêmes conditions que les petits Français, pourront être joints aux dons.

Votre enveloppe pourra être déposée à l'accueil dès le samedi matin ; elle sera remise à Madame la Présidente du Comité de jumelages au début du festival

## 10 – Buvettes

Une buvette par site sera à votre disposition : il y aura hot-dog, sandwichs, boissons, crêpes

## 11 – Postes infirmerie

Un poste d'infirmerie et petits secours fonctionnera sur chaque site – en cas d'urgence, les pompiers de MAICHE ou du RUSSEY seront appelés.

## 11 – Stand Christian MOREAU

le stand Christian MOREAU sera présent comme chaque année pour vous proposer des justaucorps. Il sera installé au gymnase municipal.

## 12 – Contrôle des licences et contrôle des points

**Feuilles de contrôle des licences et feuille de contrôle de points : sur le site**

**Les gymnastes devront être numérotés**

F ROUGE + numéro pour les équipes engagées en Fédéral F1 – F2 - F3

R NOIR + numéro pour es équipes engagées en Régional (excellence et Promotion)

les licences seront rendues avec le palmarès

**Le contrôle des points peut être fait 1 heure** après la compétition auprès des responsables du secrétariat

Daniel DEVILLERS pour les féminines (gymnase municipal)

Jean-François BARRERE pour les masculins (gymnase du Russey)

Aucune réclamation ne sera traitée si l'association n'est pas venue contrôler ses notes

## 13 – Numéros utiles

Vous les trouverez dans vos pochettes associations

## 14 – A votre service en dehors des horaires de passage

**la Piscine Cristallys de Maiche**, partenaire de la JAM, située entre les 2 gymnases, au 32 bis rue Saint-Michel, est ouverte les samedi 2 juin après midi et dimanche 3 juin de 9 h 30 à 18 h.

Le samedi après midi, il y a « triamatt » (épreuve imaginée à la suite du décès d'un jeune escaladeur Maichois qui s'appelait Mathieu) décédé il y a 5 ans.

Les horaires habituels du samedi 13 h – 19 h seront donc un peu modifiés  
Téléphone de la piscine 03 81 64 24 24 pour vous y rendre si vous le souhaitez

